



## Intervention de Mgr Luc Crepy Evêque de Versailles

### Célébration mémorielle du 3 mars 2024

Eglise Sainte Marguerite du Vésinet

Au nom du diocèse de Versailles, et personnellement comme évêque, je fais acte de repentance pour tous les faits d'agressions sexuelles et de pédocriminalité commis contre des enfants, des jeunes et des jeunes adultes par des prêtres, des religieux et des laïcs du diocèse dans les décennies passées. Avec compassion et beaucoup de honte, je reconnais le poids des souffrances inscrites à jamais dans le corps et le cœur des personnes victimes de violences sexuelles, d'abus de conscience ou de pouvoir spirituel au sein de notre Eglise. Je demande pardon pour tous ces actes si contraires à l'Evangile et au message de respect et d'amour du Christ, tout particulièrement, vis-à-vis des plus petits et de plus fragiles.

Les attentes et les exigences des personnes victimes sont légitimes et vraiment entendues. Je tiens à redire fortement que vous, victimes, étiez innocentes, sous l'emprise de personnes qui ont abusé de leur pouvoir spirituel, vous entraînant dans une spirale d'horreurs et de manipulations perverses. Je reconnais les souffrances de votre entourage d'hier et d'aujourd'hui. Je reconnais aussi que les responsables dans l'Eglise n'ont pas voulu, ni su gérer de tels faits quand ils en avaient connaissance. Je demande également pardon pour les erreurs, les maladresses, les silences, et l'ignorance de l'impact des agressions subies : ils sont autant de blessures supplémentaires infligées aux personnes victimes. Ce sont des double peines qui ont entraîné des souffrances nouvelles et durables.

Aujourd'hui, suite au rapport de la CIASE, il nous faut dans l'Eglise poursuivre en toute vérité et justice un chemin de repentance et de réparation qui aidera les personnes victimes à avancer dans leur vie d'hommes et de femmes meurtris. Cette plaque mémorielle que nous venons de poser s'inscrit dans cette démarche. Elle est ainsi un signe visible affirmant que la souffrance des personnes victimes n'est pas prescriptible.

Avec l'ensemble du diocèse, quel que soit le niveau d'engagement des personnes missionnées, nous voulons mettre en œuvre un esprit de bienveillance et de vigilance pour protéger les enfants, les jeunes, et les personnes en situation de fragilité contre toutes les sortes d'abus possibles : abus de conscience, abus de pouvoir spirituel et contre les violences sexuelles.

Humblement et fermement, je veillerai à poursuivre le travail d'accueil et d'écoute de personnes victimes, ainsi que la mise en œuvre des mesures de prévention et de vigilance entreprises dans notre diocèse suite aux recommandations du rapport de la CIASE, afin que notre Eglise soit, comme le demande instamment le pape François, une maison sûre.

Enfin, je demande au Seigneur de consoler et de veiller sur tous ceux et celles qui ont eu à souffrir et souffrent encore dans l'Eglise. Qu'Il nous aide à réparer, autant que nous pouvons, le mal commis. Que le Seigneur nous garde fidèles et déterminés pour que l'attention, le soin et la protection des plus jeunes et des plus fragiles demeurent au cœur de notre mission.

✠ Luc CREPY  
Évêque de Versailles